

Action DORE

Promotion de compétences en recherche appliquée dans les
Hautes Écoles Spécialisées (HES) cantonales

Rapport d'activités

Du 19 août 1999 au 31 décembre 2001

recherche
HES
DORE

SOMMAIRE

LISTE DES TABLEAUX DISPONIBLES	3
LISTE DES GRAPHIQUES	4
1. INTRODUCTION	5
2. L'ORIGINE DE L'ACTION DORE	5
2.1 LES BASES LÉGALES	5
2.2 LE MANDAT DE PRESTATIONS ÉLARGI DES HES	6
2.3 LA CONSTITUTION DU GROUPE D'EXPERTS	6
2.4 LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION DORE	8
3. QUELQUES INFORMATIONS SUR LES REQUETES PRÉSENTÉES À DORE	9
3.1 LES REQUETES DÉPOSÉES JUSQU'AU 31 JUILLET 2001 : QUELQUES CARACTÉRISTIQUES ET ENSEIGNEMENTS	10
3.2 QUELQUES CARACTÉRISTIQUES DES RECHERCHES SUBSIDIÉES PAR DORE JUSQU'AU 31 JUILLET 2001	22
QUELQUES OBSERVATIONS SUR LES PROJETS DE RECHERCHE SUBSIDIÉS DANS DIFFÉRENTS DOMAINES	25
LES PARTENAIRES DE TERRAIN	29
4. BILAN	30
 ANNEXE I : LISTE DES RECHERCHES SUBSIDIÉES JUSQU'A FIN JUILLET 2001	 32
ANNEXE II : LISTE DES PARTENAIRES DE TERRAIN ET DES PARTENAIRES SCIENTIFIQUES DES RECHERCHES SUBSIDIEES JUSQU'AU 31 JUILLET 2001	35

LISTE DES TABLEAUX DISPONIBLES

Tableaux relatifs aux requêtes

Tableau 1.	Nombre de requêtes acceptées et refusées, par domaines	10
Tableau 2.	Les requêtes déposées dans les différents cantons, par domaines	11
Tableau 3.	Nombre de requêtes déposées par domaines et par région linguistique.....	12
Tableau 4.	Nombre de requêtes déposées, jusqu'au 31 juillet 2001, dans les trois phases et en fonction de la région linguistique	13
Tableau 5.	Nombre de requêtes déposées par domaines, jusqu'au 31 juillet 2001, au cours des trois phases.....	13
Tableau 6.	Nombre de personnes impliquées dans les requêtes DORE en Suisse alémanique et en Suisse latine.....	14
Tableau 7.	Nombre de collaborations entre écoles et nombre de collaborations entre écoles et le milieu universitaire, en fonction des domaines.....	17
Tableau 8.	Nombre de collaborations entre écoles et nombre de collaborations entre les écoles et le milieu universitaire, en fonction des régions.....	18
Tableau 9.	Femmes et hommes impliqués dans les requêtes DORE et nombre (parmi eux) assumant la fonction de requérant-e-s principaux/ principales.....	18
Tableau 10.	Nombre de requérants titulaires d'un doctorat, en fonction des régions.....	19
Tableau 11.	Quelques pourcentages significatifs, par domaines.....	20
Tableau 12.	Quelques pourcentages significatifs, en fonction des régions.....	21

Tableaux relatifs aux subsides octroyés

Tableau 13.	Subsides requis auprès de DORE, subsides attribués et coût total des recherches, par domaines.....	22
Tableau 14.	Montant des subsides attribués par l'Action DORE jusqu'au 31 juillet 2001.....	24
Tableau 15.	Durée des requêtes subsidiées jusqu'au 31 juillet 2001	24

Liste des Graphiques

Graphique 1.	Nombre de requêtes déposées et refusées, par domaines	10
Graphique 2.	Les requêtes déposées dans les différents cantons, par domaines	11
Graphique 3.	Nombre de requêtes déposées, jusqu'au 31 juillet 2001, dans les trois phases et en fonction de la région linguistique	13
Graphique 4.	Nombre de requêtes déposées, par domaines, jusqu'au 31 juillet 2001, au cours des trois phases	14
Graphique 5.	Nombre de personnes impliquées dans les requêtes DORE, en Suisse alémanique et en Suisse latine, pour toutes les requêtes	15
Graphique 6.	Nombre de collaborations entre écoles et nombre de collaborations entre écoles et le milieu universitaire, en fonction des domaines	17
Graphique 7.	Femmes et hommes impliqués dans les requêtes DORE et nombre (parmi eux) assumant la fonction de requérant-e-s principaux/principales.....	18
Graphique 8.	Nombre des requérant-e-s titulaires de doctorats, en fonction des régions	19
Graphique 9.	Quelques pourcentages significatifs, par domaines	20
Graphique 10.	Quelques pourcentages significatifs, en fonction des régions	21
Graphique 11.	Subsides requis auprès de DORE, subsides attribués et coût total des recherches, par domaines	23
Graphique 12.	Subsides requis, subsides attribués et coût total des recherches	23
Liste 1.	Liste des Écoles ayant déposé une ou plusieurs requêtes auprès de l'Action DORE (ordre de présentation en fonction du nombre de requêtes déposées).....	15
Annexe I		
Liste 2.	Les recherches subsidiées jusqu'à fin juillet 2001 (ordre de présentation par types d'écoles et ordre d'acceptation des requêtes).....	32
Annexe II		
Liste 3.	Les partenaires de terrain et les partenaires scientifiques des recherches subsidiées jusqu'au 31 juillet 2001.....	35

1. INTRODUCTION

Ce rapport est une première esquisse de réponse à un postulat de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture¹ :

Après une phase d'essai, le Conseil fédéral est invité à présenter au Parlement un rapport et à lui soumettre des propositions de réponse aux questions suivantes :

- a) La compétence de promotion de projets de recherche dans les domaines des Hautes Écoles Spécialisées (HES), relevant actuellement des cantons, doit-elle être transférée au Fonds national suisse pour la recherche scientifique ou à la Commission pour la technologie et l'innovation ?*
- b) Quels moyens faut-il affecter aux projets de recherche pour que les domaines des HES cantonales puissent bénéficier des mêmes conditions que les secteurs qui relèvent de la Confédération ?*

Afin de promouvoir et de créer des compétences en matière de recherche appliquée dans les HES cantonales, reconnues ou en cours de reconnaissance, la Commission pour la technologie et l'innovation (CTI) et le Fonds national suisse pour la recherche scientifique (FNS) ont chacun consacré une somme de deux millions de francs mise à disposition d'un Groupe d'experts composé paritairement de membres de la CTI et du FNS. Ces derniers ont mis en œuvre l'Action DORE (acronyme pour « DO Research »), chargée de la création et de la promotion de la recherche appliquée dans les HES cantonales.

L'Action DORE, initialement prévue pour une durée limitée à deux ans, a été prolongée pour une nouvelle période de deux ans (2002-2003) par décision conjointe du FNS et de la CTI et a reçu, à cette fin, un crédit supplémentaire de trois millions de francs.

Les données contenues dans ce rapport sont une première analyse des deux premières années de vie de DORE, ainsi qu'un instrument de réflexion sur les conditions de mise en œuvre de cette action et la suite à lui donner.

2. L'ORIGINE DE L'ACTION DORE

2.1 LES BASES LEGALES

Après l'entrée en vigueur, le 1^{er} octobre 1996, de la Loi fédérale sur les Hautes Écoles Spécialisées (LHES) arrêtant les objectifs pour la phase de création des HES (1996 à 2003), le Conseil fédéral a donné le 2 mars 1998, sur la base des résultats d'une mise au concours, l'autorisation de créer un système de sept Hautes Écoles Spécialisées (HES) intégrées dans le monde de l'économie et de la recherche, tant au niveau national qu'international. Les domaines concernés sont les suivants :

¹ Postulat 98.070 accepté par le Conseil Fédéral : « Hautes Ecoles Spécialisées. Financement de la recherche et du développement axés sur l'application ».

-
- Technique et agriculture
 - Économie
 - Arts appliqués

La LHES est en voie de modification afin d'intégrer les domaines suivants, qui sont du ressort cantonal.

- Santé
- Travail social
- Arts
- Musique et théâtre
- Pédagogie
- Psychologie appliquée
- Linguistique appliquée

2.2 LE MANDAT DE PRESTATIONS ELARGI DES HES

Un élément central de la création des HES est l'introduction, par la Confédération et les cantons, d'un mandat de prestations élargi qui inclut « la formation continue, la recherche appliquée et le développement, ainsi que les prestations de services et la collaboration »².

Les HES ont ainsi une tâche qui, pour plusieurs d'entre elles, est nouvelle : la recherche. Afin de soutenir le développement de compétences en recherche appliquée dans les HES cantonales, le Conseil fédéral, dans son « Message relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de la technologie pendant les années 2000 à 2003 » du 25 novembre 1998 a stipulé, dans son paragraphe relatif à la recherche, que « la CTI et le FNS soutiendront le développement des compétences dans les HES qui restent sous la responsabilité des cantons »³.

A la suite de ce Message et de l'approbation du Parlement, le FNS et la CTI ont conclu un accord établissant les conditions cadres de leur collaboration à ce sujet. Les deux institutions ont décidé de mettre sur pied une action commune dont le but est la création d'un instrument de promotion efficace, pragmatique et financé en commun afin de permettre la promotion de la recherche appliquée dans les HES cantonales : l'Action DORE dont l'objectif est avant tout de renforcer l'initiative propre des HES en les aidant à consolider leurs compétences au travers de projets concrets. Cette initiative touche les sept domaines concernés par les HES et futures HES du ressort cantonal : travail social, santé, arts, musique et théâtre, pédagogie, psychologie appliquée et linguistique appliquée.

2.3 LA CONSTITUTION DU GROUPE D'EXPERTS

Cette initiative est gérée par un comité de six experts (trois membres désignés par le FNS et trois membres de la CTI) coprésidé par un membre désigné par la CTI et un membre désigné par le FNS.

² Rapport intermédiaire de la Commission fédérale des Hautes Ecoles Spécialisées (CFHES) du 8 août 2000, p. 27.

³ Message FRT 2000-2003, p. 46, article 143.

LES MANDATAIRES DE DORE

La Commission pour la technologie et l'innovation (CTI)

Le Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS)

LE GROUPE D'EXPERTS

Prof. Anne-Nelly Perret-Clermont, Université de Neuchâtel, coprésidente

Prof. Claudio R. Boër, Conseil national de la recherche, Milan, coprésident

Prof. Thüring Bräm, Musikhochschule, Lucerne, depuis janvier 2000

Prof. Jean-Pierre Fragnière, École d'études sociales et pédagogiques, Lausanne

Prof. Gudela Grote, ETH, Zurich, depuis le 10 novembre 2000

Prof Catherine Nissen-Druey, Université de Bâle, jusqu'au 6 octobre 2000

Prof. Eberhard Ulich, Institut für Arbeitsforschung und Organisationsberatung, Zürich, jusqu'au 6 octobre 2000

Prof. Isidor Wallimann, Fachhochschule für Soziale Arbeit beider Basel, depuis le 18 décembre 2000

LE SECRETARIAT DORE

Mme Annette Kull, CTI

M. Rolf Escher, CTI

Dr. Manfred Grunt, CTI

Dr. Beat Butz, FNS

LA COLLABORATRICE SCIENTIFIQUE

Mme Deniz Gyger, Université de Neuchâtel

LES ADRESSES DE REFERENCE

Annette Kull

Secrétariat DORE

Bundesamt für Berufsbildung und Technologie

Effingerstrasse 27, 3003 Bern

Tél. 031 323 79 84 Fax. 031 324 96 19

Email : annette.kull@bbt.admin.ch

Deniz Gyger

Collaboratrice scientifique DORE

Institut de psychologie, Faculté des Lettres et des Sciences humaines

Université de Neuchâtel

Espace Louis-Agassiz 1, 2000 Neuchâtel

Tél. 078 854 60 79

Email : deniz.gyger@unine.ch

SITE WEB DE DORE :

www.admin.ch/bbt/kti/gebiet/dore/f/main.htm

(version française)

www.admin.ch/bbt/kti/gebiet/dore/d/main.htm

(version allemande)

2.4 LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION DORE

2.4.1 Des recherches cofinancées

Les recherches financées par DORE doivent remplir les conditions suivantes :

- Il s'agit de projets de **coopération**, c'est-à-dire qu'ils réunissent au minimum un partenaire d'une HES, reconnue ou en voie de reconnaissance, et un partenaire de terrain externe à l'école, tel que des administrations communales, cantonales ou fédérales, des hôpitaux, des bibliothèques, des milieux associatifs, mais aussi des partenaires de l'économie privée. Les partenaires de terrain doivent être directement intéressés par l'utilisation pratique des résultats de la requête. En outre, il est bienvenu d'associer un partenaire issu des universités, des écoles polytechniques fédérales (EPF) et/ou d'autres HES dans le dessein de favoriser le transfert de compétences vers les HES. Ces partenaires deviennent dès lors co-requérants.
- Afin de garantir l'orientation pratique de la recherche et de montrer un engagement concret à l'utilisation des résultats, les partenaires de terrain **co-financent** les requêtes. En règle générale, un cofinancement externe de 50 % du coût total des requêtes est exigé. Cependant, cette règle n'est pas appliquée strictement et chaque cas est examiné séparément. Le cofinancement du partenaire de terrain peut être apporté de deux manières : soit par une contribution directe en faveur de la HES (contribution en espèces), soit sous la forme d'heures de travail au profit du projet (contribution propre du partenaire), comptabilisées aux coûts réels.

L'Action DORE disposait d'un budget de quatre millions de francs pour les années 2000 et 2001 destinés au cofinancement des projets. DORE soutient les HES par la prise en charge des salaires des collaborateurs et collaboratrices des recherches au sein des Écoles.

Lors de la phase 2000-2001, le Groupe d'experts de DORE avait fixé, à titre indicatif, le montant du subside alloué à 50 000.— francs et la durée des recherches à environ six mois étant donné les conditions qui lui avaient été fixées, à savoir rendre un rapport d'activités pour le 31 décembre 2001, DORE n'étant alors prévue que pour une durée limitée à deux ans.

2.4.2 Le traitement des requêtes

Les requêtes sont distribuées à tous les membres du Groupe d'experts DORE et évaluées par deux d'entre eux qui peuvent, si nécessaire, s'appuyer sur des avis sollicités auprès de spécialistes extérieurs. Leurs rapports sont examinés en séance plénière. Les décisions formelles sont prises par le Groupe d'experts et peuvent être de trois sortes :

- Avis favorable : la requête est acceptée sous la forme proposée.
- Pré-avis favorable : le Groupe d'experts demande des modifications et/ou des approfondissements. La requête modifiée est alors soumise une nouvelle fois au Groupe d'experts qui formule une nouvelle évaluation.
- Avis défavorable : la requête est refusée.

Pour les recherches subsidiées, le Groupe d'experts a formulé chaque fois une recommandation auprès du Bureau du Conseil de la recherche du FNS, selon les règles du FNS, et auprès du Directeur de l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT), selon les règles de la CTI, à qui incombaient la décision finale.

Les requérants peuvent faire recours contre les décisions prises en adressant simultanément une lettre à la Commission des recours du Département fédéral de l'Intérieur (FNS) et à la commission des recours du Département fédéral de l'Économie (CTI).

2.4.3 La promotion de L'Action DORE

Afin de présenter l'Action DORE au public concerné, le Groupe d'experts a organisé des journées d'information et d'échange :

- à Berne (31 mars 2000) : lancement de l'Action DORE ;
- à Neuchâtel (12 septembre 2000) : informations sur DORE en langue française ;
- à Bâle (12 février 2001) : informations sur DORE en langue allemande ;
- à Lugano (8 juin 2001) : informations sur DORE en langue italienne.

Ces journées furent l'occasion de faire connaître DORE et d'établir un dialogue avec les personnes intéressées par ce projet.

En outre, les membres du Groupe d'experts, la collaboratrice scientifique et le secrétariat ont eu un nombre important de rencontres sur rendez-vous à la demande des requérant-e-s et/ou de leurs institutions.

3. QUELQUES INFORMATIONS SUR LES REQUETES PRESENTEES A DORE

Les données qui vont suivre ont été établies sur la base des informations contenues dans les formulaires « demande de subside », remplis par les requérants. Elles vont permettre, dans une première partie, de mettre en évidence les principales caractéristiques des requêtes déposées jusqu'au 4 mai 2001⁴ auprès du Groupe d'experts DORE.

La deuxième partie de ce chapitre est consacrée aux requêtes qui ont obtenu un subside fédéral jusqu'au 31 juillet 2001. Comme le tableau 1 et le graphique 1 le montrent, sur les 90 requêtes qui ont été soumises au comité DORE pendant l'année 2000 et le premier semestre de l'année 2001, 17 ont essuyé un refus⁹ ont reçu un pré-avis favorable, 64 ont obtenu un soutien financier et sont en cours de réalisation voire, pour certaines, achevées. Le tableau et le graphique 1 présentent les requêtes déposées et refusées. Les requêtes refusées ne comprennent pas celles qui sont en cours de réélaboration, ce qui permet aussi d'expliquer le faible nombre de requêtes effectivement refusées.

Attention : en raison du petit nombre de requêtes déposées dans certains domaines, les moyennes et les pourcentages figurant dans les divers tableaux et graphiques doivent être lus avec prudence.

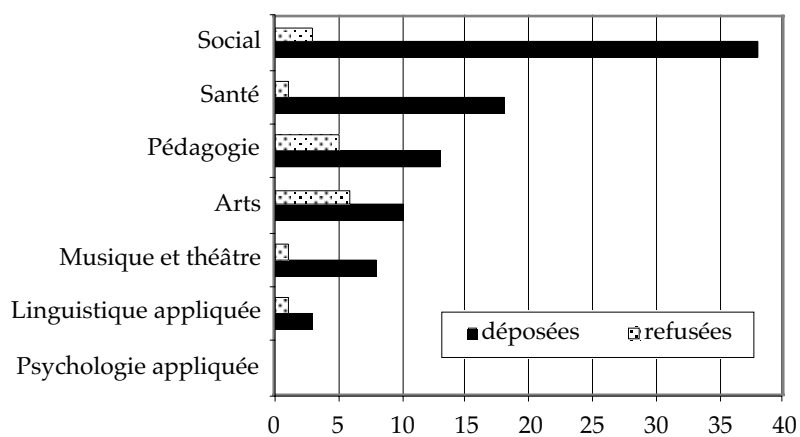
⁴ Cette date était la date limite de dépôt des requêtes pour cette première période d'essai de DORE.

3.1 LES REQUETES DEPOSEES JUSQU'AU 31 JUILLET 2001 : QUELQUES CARACTERISTIQUES

Tableau 1. Nombre de requêtes acceptées et refusées, par domaines

<i>Domaine</i>	<i>Nombre</i> Nombre de requêtes déposées	Nombre de requêtes refusées
Social	38	3
Santé	18	1
Pédagogie	13	5
Musique et théâtre	8	1
Arts	10	6
Linguistique appliquée	3	1
Psychologie appliquée	0	0
Total	90	17

Graphique 1. Nombre de requêtes déposées et refusées, par domaines



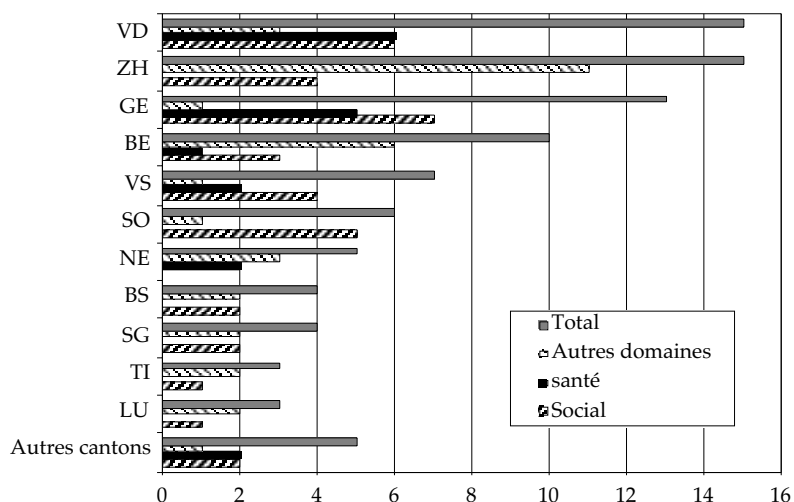
3.1.1 Une action qui a suscité une participation dans l'ensemble des régions du pays

L'Action DORE entend toucher l'ensemble des régions de Suisse. Le tableau 2 et le graphique 2 indiquent la répartition des requêtes déposées selon les cantons et par domaines (la pédagogie, la musique et le théâtre, les arts, la linguistique appliquée et la psychologie appliquée ont été regroupés sous la rubrique « Autres »).

Tableau 2. Les requêtes déposées dans les différents cantons, par domaines

<i>Canton</i>	<i>Domaine</i>			Total
	Social	Santé	Autres domaines	
VD	6	6	3	15
ZH	4	0	11	15
GE	7	5	1	13
BE	3	1	6	10
VS	4	2	1	7
SO	4	0	1	5
NE	0	2	3	5
FR	3	1		4
BS	2	0	2	4
SG	2	0	2	4
TI	1	0	2	3
LU	1	0	2	3
Autres cantons	0	1	1	2
Total	37	18	35	90

Graphique 2. Les requêtes déposées dans les différents cantons, par domaines



Le tableau 3, quant à lui, nous permet de constater que DORE a suscité une participation de l'ensemble des régions linguistiques de Suisse.

Tableau 3. Nombre de requêtes déposées, par domaines et par région linguistique

<i>Domaine</i>	<i>Région</i>	Total Suisse romande	Total Suisse italienne	Total suisse alémanique	Total par domaines
Social		19	1	18	38
Santé		18	0	0	18
Pédagogie		5	0	8	13
Musique et théâtre		1	1	6	8
Arts		1	1	8	10
Linguistique appliquée		0	0	3	3
Psychologie appliquée		0	0	0	0
Nombre total de requêtes déposées		44	3	43	90

3.1.2 L'entrée dans «l'aventure» DORE en fonction des trois régions linguistiques

L'Action DORE a débuté dans le courant de l'année 2000, elle devait donc, lors d'une première phase, se faire connaître et retenir l'attention des milieux concernés. Sur la base de la date du dépôt des requêtes, nous avons découpé

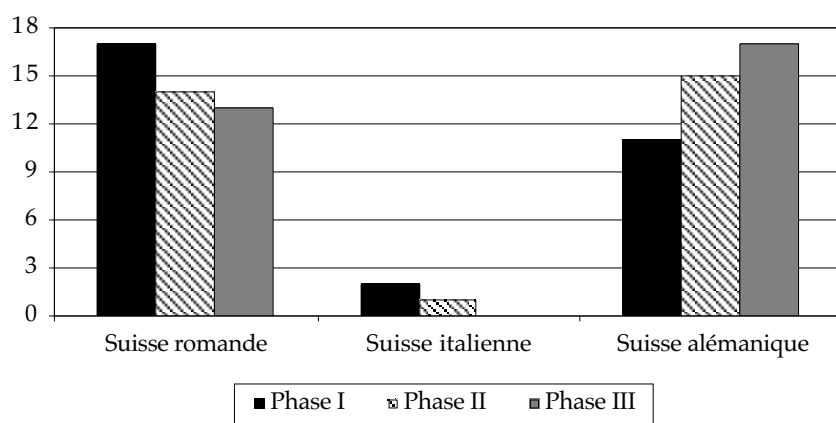
l'ensemble des requêtes déposées jusqu'au 31 juillet 2001, en trois tranches (3x30) ce qui définit nos trois phases (phase I, phase II, phase III).

On peut considérer, à la lecture du tableau 4 et du graphique 3, que les différentes régions linguistiques du pays ont manifesté leur intérêt pour l'Action DORE. En outre, ces données nous permettent de constater que si le démarrage a été plus rapide et plus vigoureux en Suisse latine, la Suisse alémanique a « rattrapé » ses premières hésitations et a produit un nombre important de requêtes dans ce que nous appelons la troisième phase.

Tableau 4. Nombre de requêtes déposées, jusqu'au 31 juillet 2001, dans les trois phases et en fonction de la région linguistique

<i>Phases</i>	<i>Région</i>	Suisse romande	Suisse italienne	Suisse alémanique	Total
Phase I		17	2	11	30
Phase II		14	1	15	30
Phase III		13	0	17	30
Total		44	3	43	90

Graphique 3. Nombre de requêtes déposées, jusqu'au 31 juillet 2001, dans les trois phases et en fonction de la région linguistique

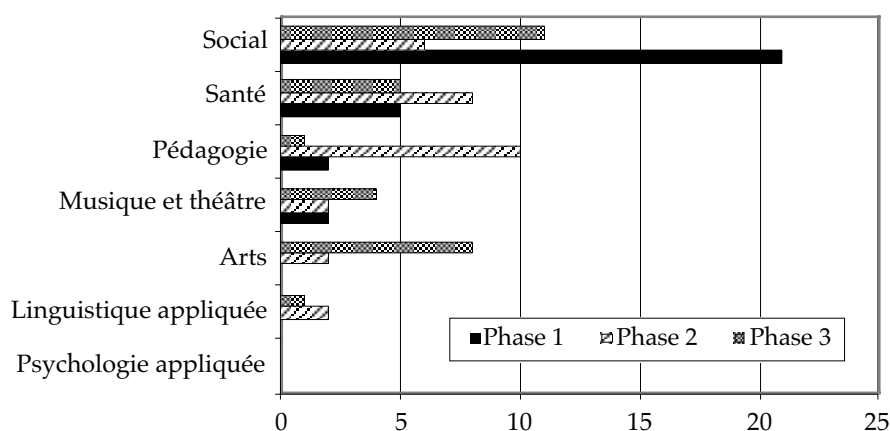


3.1.3 L'entrée dans « l'aventure » DORE, selon les domaines

Le tableau 5 et le graphique 4 permettent d'observer l'entrée des requêtes selon les domaines. Ainsi, les écoles du secteur social ont été spécialement nombreuses, dans la première phase, en déposant 21 requêtes sur 30. Il est également intéressant de noter l'essor, dans la troisième phase, des écoles du secteur des arts, puisque dans la première phase elles n'ont proposé aucune requête et en ont soumis 8 dans la troisième phase.

Tableau 5. Nombre de requêtes déposées par domaines, jusqu'au 31 juillet 2001, au cours des trois phases

<i>Phase</i>	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Total
<i>Domaine</i>				
Social	21	6	11	38
Santé	5	8	5	18
Pédagogie	2	10	1	13
Musique et théâtre	2	2	4	8
Arts	0	2	8	10
Linguistique appliquée	0	2	1	3
Psychologie appliquée	0	0	0	0
Total	30	30	30	90

Graphique 4.**Nombre de requêtes déposées par domaines, jusqu'au 31 juillet 2001, au cours des trois phases****3.1.4 Un vaste réseau de partenaires**

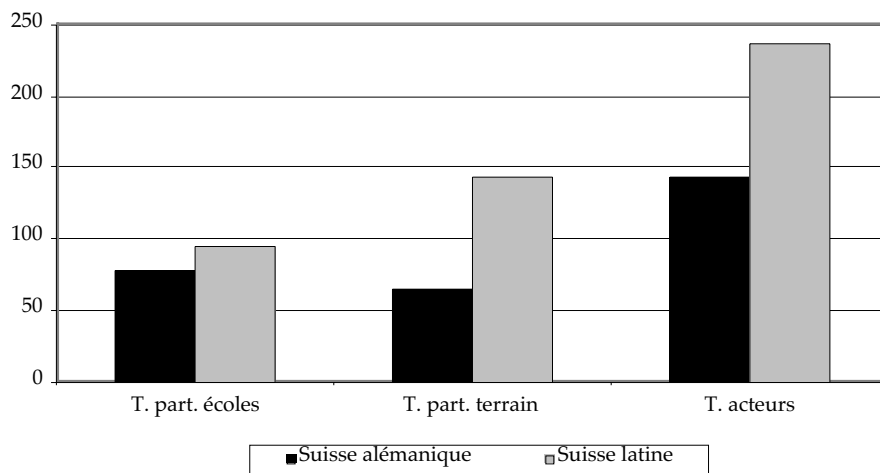
Le tableau 6 et le graphique 5 montrent que DORE a connu d'emblée un très large écho. Les 90 requêtes déposées par 172 requérants et co-requérants ont mobilisé plus de 380 personnes (les collaborateurs spécialement engagés pour la réalisation de la recherche ne sont pas compris dans ce chiffre) : partenaires de terrain et enseignants dans les futures HES. Ceci nous permet de constater qu'il existe une forte interdépendance entre l'enseignement et la recherche.

Tableau 6.**Nombre de personnes impliquées dans les requêtes DORE, en Suisse alémanique et en Suisse latine**

<i>Les acteurs</i>	<i>Région</i>	Suisse alémanique	Suisse latine	Total
Enseignants requérants dans les écoles		78	94	172
Partenaires de terrain		65	143	208
Total des acteurs engagés dans les diverses requêtes		143	237	380

RappelNombre total de requêtes déposées en Suisse alémanique : **43**Nombre total de requêtes déposées en Suisse latine : **47**Nombre total de requêtes déposées : **90**

Graphique 5. Nombre de personnes et de partenaires mobilisés en Suisse alémanique et en Suisse latine, pour toutes les requêtes



3.1.5 La distribution des requêtes dans les différentes écoles

Les documents dont nous disposons nous ont permis d'observer la diversité des écoles engagées dans DORE. Il est intéressant de constater l'hétérogénéité de ces dernières. Elles se distinguent par leur taille, leur ancienneté, leur distribution sur le territoire national, comme le montre la liste 1. En outre, nous pouvons également observer que certaines écoles, bien que de taille modeste, ont engagé des efforts importants et déposé plusieurs requêtes.

Liste 1. Écoles ayant déposé une ou plusieurs requêtes auprès de l'Action DORE (ordre de présentation en fonction du nombre de requêtes déposées).

Nombre de requêtes déposées	Nom des Écoles
7	Institut d'études sociales, Genève
6	École d'études sociales et pédagogiques, Lausanne
5	Fachhochschule Solothurn Nordwestschweiz, Hochschule für Soziales, Solothurn
4	Centre de formation pédagogique et sociale, Sion
4	École le Bon Secours, Genève
4	Hochschule für Soziale Arbeit, Zürich
3	École supérieure de travail social, Fribourg
3	Haute école pédagogique Berne, Jura, Neuchâtel
3	Hochschule für Gestaltung, Kunst und Konservierung, Bern
3	Hochschule für Gestaltung und Kunst, Zürich
3	Zürcher Hochschule Winterthur
2	Centre neuchâtelois de Formation aux Professions de la Santé, La Chaux-de-Fonds

2	Conservatorio della Svizzera Italiana
2	Écoles de Chantepierre, Lausanne
2	École valaisanne de soins infirmiers, Sion
2	Fachhochschule für Soziale Arbeit beider Basel
2	Musik-Akademie des Stadt Basel, Musikhochschule
2	Musikhochschule Luzern
2	Pädagogische Hochschule Zürich
1	Centre de formation des professions de la santé, St-Imier
1	Conservatoire de Lausanne
1	Didaktikum, Aargauisches Inst. Für Oberstufenlehrkräfte
1	École cantonale d'Art du Valais
1	École Cantonale de Soins Infirmiers de Chantepierre, Lausanne
1	École d'infirmières de l'institution des Diaconesses de Saint-Loup
1	École de diététicien-ne-s, Genève
1	École de Soins infirmiers de Bois-Cerf, Lausanne
1	École du personnel soignant de Fribourg
1	École normale, Séminaire pédagogique de l'enseignement secondaire, Lausanne
1	École supérieure des Beaux-Arts, Haute École d'Art visuel (HES)
1	Fachhochschule Zentralschweiz Hochschule für Soziale Arbeit HSA Luzern, Institut WDF
1	Haute école pédagogique du canton de Vaud
1	Hebammenschule Ausbildungszentrum Insel
1	Heilpädagogisches Seminar Zürich, Hochschule für Heilpädagogik
1	Hochschule für Gestaltung, Kunst und Konservierung, Bern
1	Hochschule für Soziale Arbeit Ostschweiz, Rorschach
1	Hochschule für Musik und Theater, Bern
1	Kant. Lehrerinnen- und Lehrer seminar Mariaberg
1	La Source, Ecole romande de soins infirmiers de la Croix-Rouge Suisse, Lausanne
1	Lehrerinnen- Lehrerseminar, Solothurn
1	Museum für Gestaltung Zürich/HGKZ
1	Pädagogische Fachhochschule Rorschach
1	Scuola Universitaria Professionale della Svizzera italiana - Dipartimento di lavoro sociale

3.1.6 Un réseau de collaborations

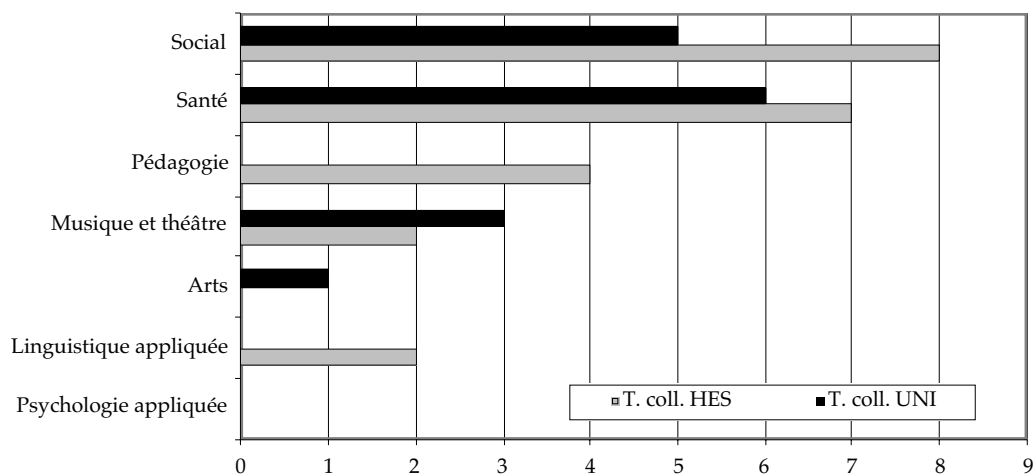
Dans la perspective du développement de la recherche appliquée et d'une stimulation au transfert des connaissances, DORE souhaitait encourager les formes de collaboration entre les HES et/ou entre une HES et des partenaires des

Universités ou des Écoles Polytechniques. Le tableau 7 et le graphique 6 montrent que de nombreuses initiatives ont été prises dans ce sens. Plus d'un quart des requêtes a réuni plusieurs HES et une requête sur six s'est construite en collaboration avec un institut universitaire.

Tableau 7. Nombre de collaborations entre écoles et nombre de collaborations entre écoles et le milieu universitaire, en fonction du domaine

<i>Collaborations</i>	Nombre de collaborations avec une autre école	Nombre de collaborations avec un institut universitaire	Nombre de collaborations	Nombre de requêtes déposées ⁵
<i>Domaine</i>				
Social	8	5	13	38
Santé	7	6	13	18
Pédagogie	4	0	4	13
Musique et théâtre	2	3	5	8
Arts	0	1	1	10
Linguistique appliquée	2	0	2	3
Psychologie appliquée	0	0	0	0
Total	23	15	38	90

Graphique 6. Nombre de collaborations entre écoles et nombre de collaborations entre écoles et le milieu universitaire, en fonction des domaines



Le tableau 8, quant à lui, nous permet d'observer la différence des collaborations en fonction des régions. On constate que la Suisse latine a développé un nombre de collaborations, tant entre écoles qu'avec le milieu universitaire, sensiblement plus élevé que la Suisse alémanique.

⁵ Pour rappel

Tableau 8. Nombre de collaborations entre écoles et nombre de collaborations entre écoles et le milieu universitaire, en fonction des régions

<i>Région</i> <i>Collaborations</i>	Suisse alémanique	Suisse latine	Total
Collaborations avec une autre école	4	19	23
Collaborations avec un institut universitaire	6	13	19
Total des collaborations	10	32	42

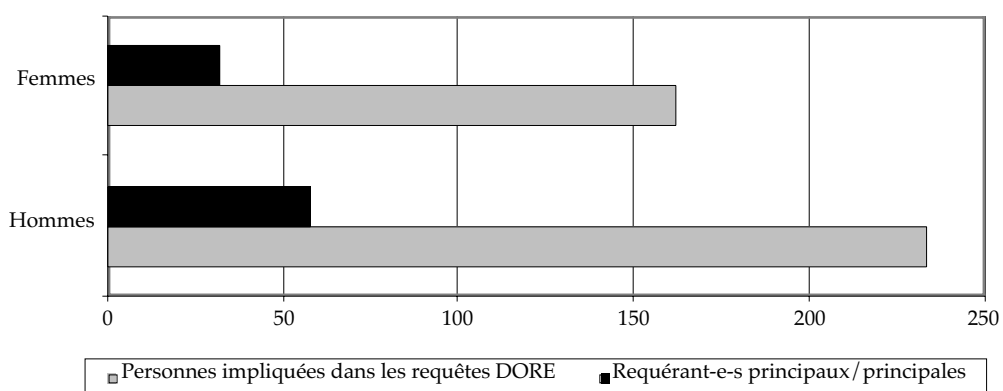
3.1.7 La présence des femmes dans les requêtes DORE

La lecture du tableau 9 et du graphique 7 nous montre qu'une proportion importante de requêtes sont construites et « pilotées » par des femmes. Cette proportion est très significative en regard de la situation sur la scène scientifique suisse.

Tableau 9. Femmes et hommes impliqués dans les requêtes DORE et nombre (parmi eux) assumant la fonction de requérant-e-s principaux/principales

	Femmes	Hommes
Personnes impliquées dans les requêtes DORE	162	234
Requérant-e-s principaux/principales	32	58

Graphique 7. Femmes et hommes impliqués dans les requêtes DORE et nombre (parmi eux) assumant la fonction de requérant-e-s principaux/principales



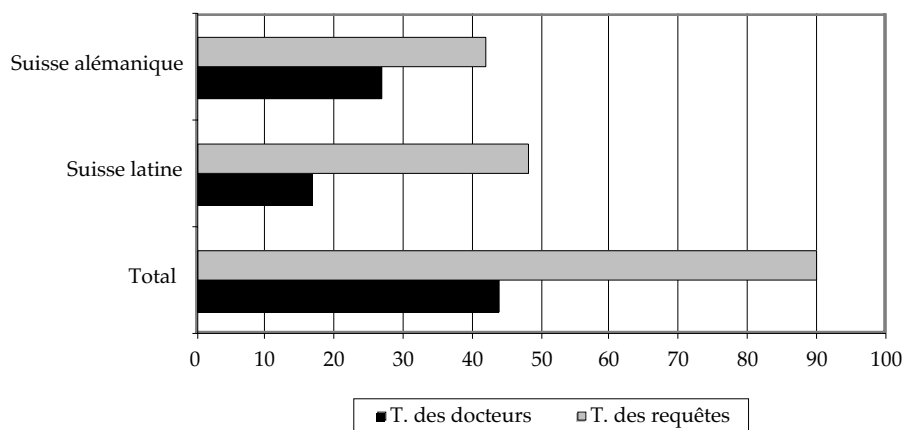
3.1.8 La qualification des chercheur-e-s

Lors du lancement de l'Action DORE, différentes hypothèses circulaient quant à la présence ou non de personnes qualifiées pour la recherche au sein des futures HES. Nous ne prétendons pas proposer ici une analyse de la qualification des requérantes et requérants. Nous nous bornons à retenir un indice, à savoir le nombre de personnes titulaires d'un doctorat et engagées dans les requêtes, afin de pouvoir disposer d'une indication sur la qualification de ces chercheurs. Le tableau 10 et le graphique 8 mettent en évidence le fait qu'une proportion notable de requêtes sont conduites par des personnes titulaires d'un doctorat.

Tableau 10. Nombre des requérant-e-s titulaires d'un doctorat, en fonction des régions

<i>Région</i>	<i>Docteur-e-s</i>	Titulaires de doctorats	Nombre total de requêtes
Suisse alémanique		27	42
Suisse latine		17	48
Total		44	90

Graphique 8. Nombre des requérant-e-s titulaires de doctorats, en fonction des régions



3.1.9 Tableaux récapitulatifs

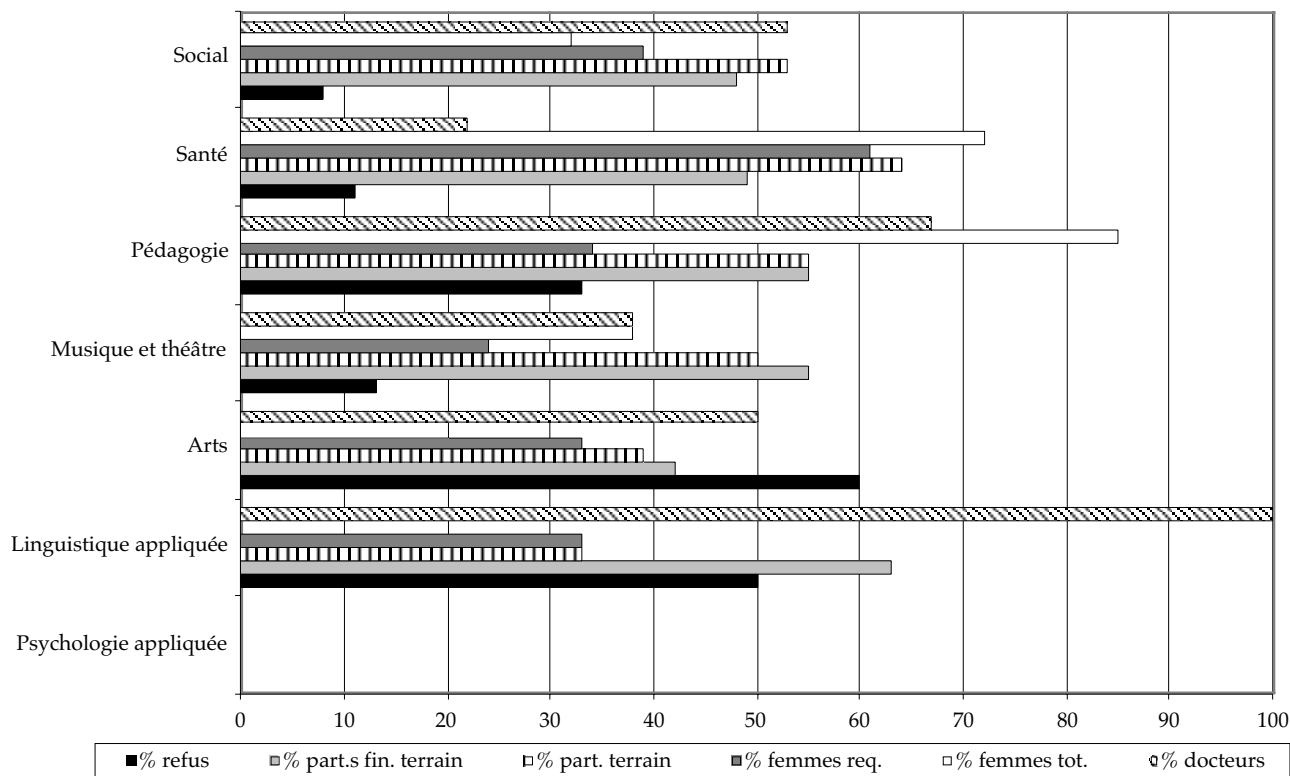
Les différentes données concernant les requêtes et examinées jusqu'ici sont synthétisées dans les deux tableaux suivants.

Le tableau 11 et le graphique 9 mettent en regard les différentes caractéristiques qui nous ont intéressés jusqu'ici en fonction des domaines. Le tableau 13, quant à lui, attire notre attention sur les différences que l'on peut constater entre la Suisse latine et la Suisse alémanique.

Tableau 11. Quelques pourcentages significatifs, par domaines

<i>Variables (en %)</i>	Requêtes refusées	Partenaires financiers de terrain	Partenaires de terrain	Femmes dans les requêtes	Femmes requérantes principales	Titulaires de doctorat
<i>Domaine</i>						
Social	8	48	53	39	32	53
Santé	11	49	64	61	72	22
Pédagogie	33	55	55	34	85	67
Musique et théâtre	13	55	50	24	38	38
Arts	60	42	39	33	20	50
Linguistique appliquée	50	63	33	33	0	100
Psychologie appliquée	0	0	0	0	0	0

Graphique 9. Quelques pourcentages significatifs, par domaines

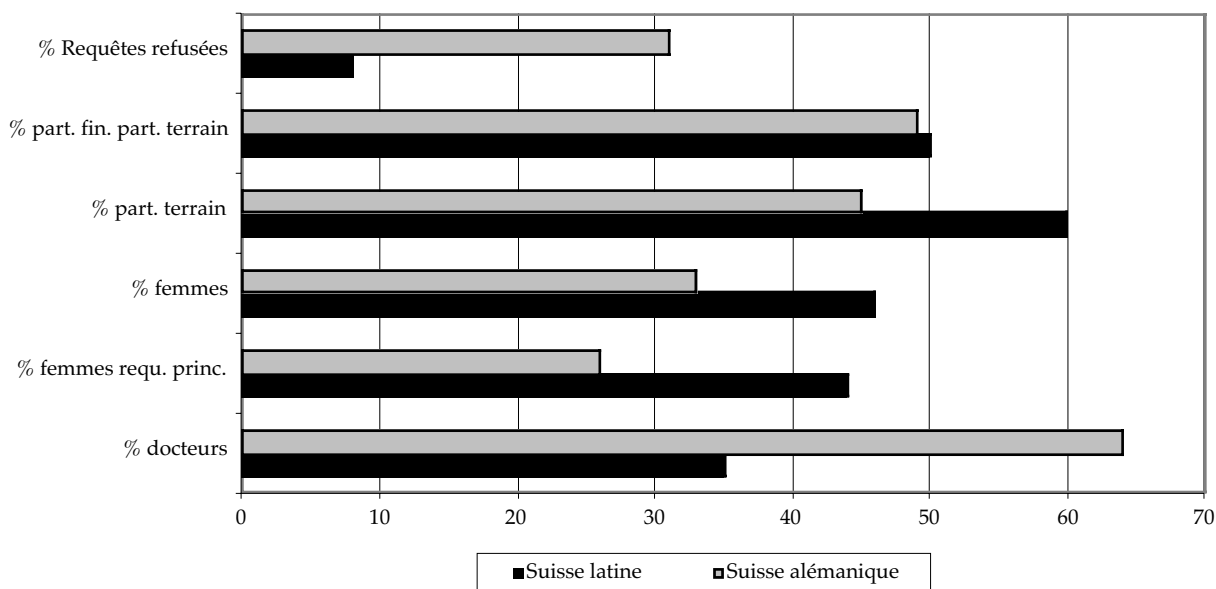


Le tableau 12 et le graphique 10 proposent une comparaison entre la Suisse latine et la Suisse alémanique dans les différents domaines.

Tableau 12. Quelques pourcentages significatifs, en fonction des régions

<i>Région</i>	% Requêtes refusées ⁶	Participation financière des partenaires de terrain	Partenaires de terrain	Femmes dans les requêtes	Femmes requérantes principales	Titulaires d'un Doctorat
Suisse latine	8	50	60	46	44	35
Suisse alémanique	31	49	45	33	26	64

Graphique 10. Quelques pourcentages significatifs, en fonction des régions



⁶ Il s'agit ici des requêtes ayant reçu un « avis défavorable » du Groupe d'experts. Les autres requêtes ont été soit directement acceptées pour financement, soit renvoyées aux auteurs avec un pré-avis favorable et des demandes de modification et/ou d'approfondissement (voir l'explication page 8, point 2.4.2).

3.2 QUELQUES CARACTERISTIQUES DES RECHERCHES SUBSIDIEES PAR DORE JUSQU'AU 31 JUILLET 2001

Cette deuxième partie est consacrée aux requêtes qui ont obtenu un subside fédéral jusqu'au 31 juillet 2001⁷. Il s'agit au total de 64 requêtes.

3.2.1 Le coût des recherches

Le tableau 13 et le graphique 11 mettent en évidence le montant des subsides requis auprès de l'Action DORE, des subsides attribués, ainsi que le coût total des recherches.

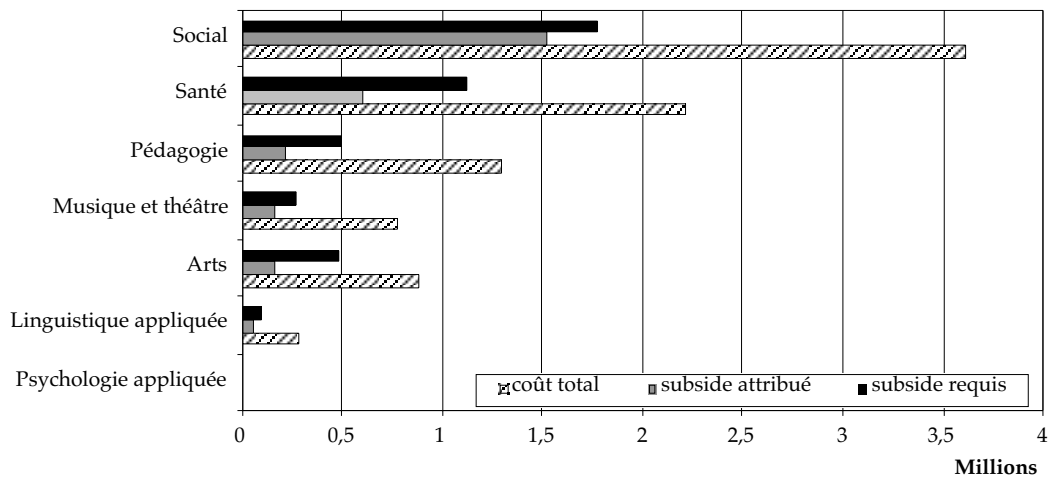
Tableau 13.

Subsides requis auprès de DORE , subsides attribués et coût total des recherches, par domaines

	Montant total des subsides demandés par les requérant-e-s	Coût total des recherches (subside fédéral et apport financier des partenaires de terrain)	Subsides attribués par DORE jusqu'au 31 juillet 2001
Social	1'780'639.60	3'620'131.60	1'525'015.00
Santé	1'120'940.50	2'219'928.45	608'959.00
Pédagogie	498'745.00	1'294'480.00	216'440.00
Musique et théâtre	274'417.00	773'940.00	158'980.00
Arts	486'894.00	878'644.00	160'125.00
Linguistique appliquée	100'000.00	280'700.00	55'280.00
Psychologie appliquée	0.00	0.00	0.00
Total	4'261'636.10	9'067'824.05	2'724'799.00

⁷ Les requêtes actuellement en cours de réécriture sur la base des recommandations formulées par le Groupe d'experts et les requêtes subsidiées après le 31 juillet 2001 ne sont pas prises en compte dans ce chapitre.

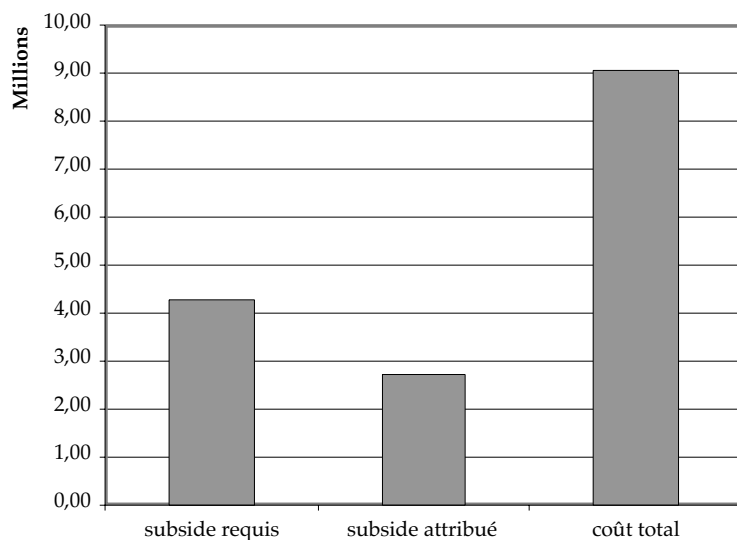
Graphique 11.
Subsides requis auprès de DORE , subsides attribués et coût total des recherches, par domaines



Les données obtenues nous permettent de constater que les subsides requis correspondent à un montant supérieur à 4 millions de francs, ce qui confirme l'intérêt suscité par l'Action DORE auprès des milieux concernés.

Comme le montre le graphique 12, les apports financiers proposés par les partenaires de terrain sont supérieurs à 4,7 millions de francs. Ainsi, les subsides octroyés par DORE jusqu'au 31 juillet peuvent être vus comme ayant un solide effet multiplicateur grâce aux partenaires de terrain. Ces derniers sont prêts à s'investir aussi bien financièrement que par des heures de travail consacrées à la réalisation des projets.

Graphique 12. Subsides requis, subsides attribués et coût total des recherches



3.2.2 Montant des subsides octroyés

Durant les années 2000-2001, l'Action DORE souhaitait prioritairement promouvoir des projets dont le montant a été fixé, à titre indicatif, à 50 000.— francs. Néanmoins, la diversité des requêtes déposées a conduit le Groupe d'experts à accueillir plusieurs projets qui, sur la base d'arguments solides, dépassaient la barre théorique fixée, comme le montre le tableau 14.

Tableau 14. Montant des subsides octroyés par l'Action DORE

Montant du subside fédéral	Nombre de requêtes
Moins de 20'000.-	3
20'000.- à 30'000.-	7
30'000.- à 40'000.-	15
40'000.- à 50'000.-	18
50'000.- à 60'000.-	15
Plus de 60'000.-	6
Total des requêtes	64

3.2.3 Durée des recherches subsidiées

L'Action DORE voulait soutenir des requêtes d'une durée relativement modeste. Le Groupe d'experts avait fixé, à titre indicatif, une période de six mois. Néanmoins, en raison des arguments fournis par les requérants, un nombre important de requêtes a été accepté quand bien même elles devaient se dérouler sur une période notablement plus longue. Le tableau 15 l'indique clairement.

Tableau 15. Durée des projets de recherche subsidiés jusqu'au 31 juillet 2001

Durée des projets de recherche subsidiés	Nombre de projets
Moins de 6 mois	2
6 mois	23
7 à 8 mois	22
9 à 10 mois	9
Plus de 10 mois	8
Total des projets de recherche	64

3.2.4 Quelques observations sur les projets de recherche subsidiés dans différents domaines

Les projets de recherche subsidiés nous montrent qu'il est possible de faire de la recherche appliquée dans les différents domaines sous la responsabilité des cantons, mais aussi la variété des contenus traités à l'intérieur d'un même domaine.

Le secteur santé

Les requêtes présentées dans le secteur de la santé concernent pour l'essentiel trois domaines. La majorité d'entre elles se proposent d'étudier des prestations susceptibles d'améliorer la pertinence de l'efficacité des prestations de soins pour les usagers et les patients dans une large panoplie de domaines. Sont concernés les enfants, les adolescents, les bénéficiaires de prestations de maintien à domicile, ainsi que des groupes susceptibles de recourir à des prestations très techniques. Plusieurs requêtes sont consacrées à l'analyse des possibilités pour améliorer les prestations des professionnels et optimiser la qualité de leur pratique, en particulier en renforçant la capacité d'analyse des soignants et l'organisation des soins. Enfin, une troisième catégorie de requêtes s'intéresse à des procédures d'amélioration de la qualité de l'organisation des prestations sanitaires, voire à l'évaluation des services offerts.

D'une manière générale, ces travaux sont animés par un réel souci de prendre en considération les interactions entre les divers acteurs engagés dans les champs d'action retenus. On note un vif intérêt pour les approches interdisciplinaires et, dans de nombreux cas, une volonté de coopération entre des institutions engagées dans des projets similaires.

D'une manière générale, le point de vue des usagers est sérieusement pris en considération, au-delà de la spécificité des compétences professionnelles et institutionnelles.

Le secteur du travail social

Il est réjouissant de constater que les projets approuvés couvrent pratiquement tout le domaine du travail social. Cela dit, il existe tout de même quelques grands thèmes qui émergent clairement soit dans divers domaines spécifiques, soit dans le champ du développement de méthodes de travail social.

Trois grands groupes de problèmes ont été abordés : intégration sociale et coexistence multiculturelle; prévention; conditions professionnelles et conditions de travail en vue de garantir la qualité des services, le professionnalisme et la santé des professionnels. En outre, des thèmes de recherche se concentrent sur des questions ayant trait à la famille, aux comportements entre les sexes, à la promotion de la santé et des conditions d'existence, notamment dans des secteurs qui n'ont pas (encore) été beaucoup pris en considération par les politiques sociales. Les autres projets ne peuvent être regroupés sous un thème particulier, bien qu'ils abordent tous, plus ou moins, des domaines importants de la politique sociale et du travail social.

Dans la problématique de la pauvreté, il convient de constater qu'il n'y a que très peu de projets de recherche qui concernent la garantie de l'existence dans le sens matériel et socioculturel, que ce soit auprès des personnes exerçant une activité lucrative ou d'autres groupes. Dans une perspective de promotion des droits de l'homme, force est de constater que les actions orientées vers les personnes souffrant d'un handicap n'ont suscité que très peu d'attention.

Sur la base des projets présentés et subsidiés par l'Action DORE, on peut observer que ces derniers se concentrent pour l'essentiel sur le développement de méthodes du travail social dans des milieux urbains. Il s'agit là d'une évolution réjouissante. A moyen et à long terme, et compte tenu des développements que connaît actuellement la société, il sera en effet possible d'atteindre plus efficacement les objectifs fixés en matière de politique sociale.

Musique et théâtre

Huit projets ont été soumis dans le domaine de la musique et du théâtre, dont quatre ont été approuvés. Tous ces projets portent sur des thèmes qui montrent les rapports nouveaux noués avec d'autres domaines, rapports qu'il ne serait pas possible de créer sans le type de travail pratique effectué dans les Hautes écoles de musique.

Les thèmes proposés portent sur les questions suivantes :

- recherche sur l'interprétation et les émotions,
- l'acoustique,

-
- la sociologie et la pédagogie,
 - la médecine et la musique (par exemple: les mesures préventives),
 - le théâtre, le langage et la musique,
 - l'établissement de banques de données (par exemple: répertorier dans un lexique les sonorités contemporaines).

Les difficultés que mettent en évidence ces projets, et qui ont été relevées par les milieux de la recherche des Hautes écoles de musique, présentent une double facette :

- Il manque encore à quelques Hautes écoles de musique les moyens propres, absolument nécessaires pour disposer d'une souplesse suffisante, permettant de construire une politique de recherche. Les modalités d'engagement ont pour effet, par exemple, que les artistes qui s'adonnent à une recherche ne peuvent mener à bien cette dernière que moyennant des prestations supplémentaires et non pas dans le cadre d'une « libération » de leurs tâches habituelles ou d'un allègement de celles-ci.
- Les objectifs des Hautes écoles spécialisées orientées vers la technique et l'économie, qui impliquent une collaboration avec des partenaires financièrement solides et qui, de ce fait, privilégient la recherche appliquée, ne correspondent souvent pas à la réalité des Hautes écoles de musique et de théâtre.

Au cours des deux prochaines années, l'Action DORE étudiera les possibilités de prendre en considération ces approches souvent contradictoires de la recherche et de les dépasser en trouvant des modalités spécifiques d'encouragement dans le domaine de la musique et du théâtre (à orientation pratique). Il convient de relever ici que, dans les pays européens qui possèdent des bases légales relatives aux arts et à la musique, la recherche menée par les Hautes écoles d'art est définie comme « recherche et développement artistique » et qu'elle intègre des segments de « recherche appliquée », de « recherche fondamentale » et « de travaux de développement artistique », segments qui se recoupent souvent d'une manière incontournable (Bade-Wurtemberg, Scandinavie, Pologne, Angleterre). Dans le contexte actuel, les requérants suisses se trouvent souvent confrontés à des difficultés en raison de la contradiction - inhérente à cette problématique - entre leurs objectifs et la formulation des questions posées par les formulaires de requêtes. Toutefois, en règle générale, l'Action DORE est bien accueillie.

Arts

Les projets émanant du domaine des arts couvrent un large spectre d'activités artistiques. Ils abordent aussi bien des thèmes artistiques contemporains que l'art ancien avec des " espaces artistiques " urbains et suburbains, que les arts dont la création nécessite des technologies très modernes et/ou traditionnelles. Ces projets ne portent pas sur des collections, spécifique aux musées, mais considèrent ces derniers comme lieux où les résultats de ces projets peuvent être diffusés d'une manière originale. Ce sont des projets qui impliquent une collaboration étroite avec différents utilisateurs et qui présentent, dans l'ensemble, un potentiel d'innovation considérable.

Malheureusement, au cours des deux premières années de l'Action DORE, seuls quatre des dix projets soumis ont pu être retenus. On peut espérer qu'à l'avenir la participation à l'Action DORE des HES dans les arts pourra encore augmenter.

Pédagogie

Les requêtes dans le domaine de la pédagogie n'ont pour l'heure pas été encore très nombreuses, les Hautes Écoles Pédagogiques étant actuellement en train d'investir une bonne part de leurs forces dans le processus de leur création. Les sept requêtes subsidiées abordent néanmoins des problématiques fort diverses illustrant déjà, en ces débuts, la variété des champs que la recherche appliquée est susceptible d'investiguer. Deux d'entre elles s'intéressent aux moyens qui pourraient améliorer la formation et le suivi des élèves en difficultés scolaires, en particulier à l'adolescence. La première, en collaboration avec une association de lutte contre l'illettrisme, teste un dispositif visant à améliorer les compétences en lecture d'élèves à risques de 8^e année (13 – 14 ans). L'autre, dans une approche interprofessionnelle, se propose d'examiner comment encourager la collaboration entre les différents services qui s'occupent d'élèves réputés "ingérables" et parfois violents, et de mettre en place un travail en réseau permettant des décisions concertées et une meilleure prise en charge de ces élèves. Un autre projet étudie les réseaux de sociabilité et les pratiques linguistiques d'élèves suisses et migrants relevant de filières scolaires à exigences élémentaires, ceci afin de trouver des solutions innovantes pour faire face aux difficultés que pose à l'école et aux jeunes eux-mêmes la gestion de la diversité linguistique. Une autre étude, avec enregistrements filmés, cherche à approfondir la connaissance des gestes professionnels des maîtres utilisant les nouvelles méthodes d'enseignement de l'expression orale et écrite et à poser les bases de l'élaboration de moyens nouveaux pour la formation des enseignants.

L'une des recherche s'intéresse à une pédagogie du projet dans le domaine de l'éducation à la citoyenneté. En lien avec un projet au niveau européen, elle vise à établir les conditions et les effets d'une collaboration avec les milieux associatifs joignant les élèves à des actions sociales.

Dans un autre projet, il s'agit d'observer un réseau intranet dont le but est d'apporter un soutien à de jeunes enseignants à travers des possibilités de supervision et d'intervision. Les technologies de l'information et de la communication (TIC) sont également au centre d'une étude qui vise à élaborer une vue d'ensemble de la variété des ressources éducatives présentes actuellement dans les médiathèques et bibliothèques (multimédias, objets culturels nouveaux plus ou moins proches de la littérature, etc.) afin d'en constituer une typologie, d'en étudier empiriquement les usages et surtout d'en faciliter l'usage en classe.

D'autres chercheurs conduisent une recherche visant la mise au point de la langue des signes suisse allemande et ce faisant s'insèrent dans un réseau de recherches plus vaste. En effet, le même type de recherche est mené en Belgique, au Brésil, en Espagne, au Pérou, etc. Par l'intermédiaire de trois histoires, racontées en langue des signes (ici suisse allemande) et transcrites dans cette nouvelle écriture des signes, les auteurs veulent mettre au point un matériel

didactique qui permette d'enseigner cette dernière aux personnes intéressées, mal-entendantes et entendantes.

D'autres requêtes sont en préparation dans des domaines tels que : le recrutement et la formation des enseignants, l'évaluation des apprentissages dans une pédagogie de maîtrise, le « métier » d'élève, les didactiques des disciplines, les conduites métacognitives, l'impact identitaire du redoublement scolaire, le réaménagement du rôle de l'enseignant lors de l'utilisation de TIC, la différenciation de l'enseignement grâce aux TIC et ses conséquences pour le suivi des élèves très doués ou peu doués, etc.

Linguistique appliquée

La linguistique appliquée n'occupe qu'une place restreinte dans le champ des Hautes écoles spécialisées. Il n'en a pas moins été possible de soutenir deux projets intéressants dans ce domaine.

L'un de ces projets étudie un système d'extraction automatique de termes à partir de textes parallèles multilingues, et a pour but d'améliorer la précision de ce système. En utilisant dans la recherche les outils de traduction les plus modernes, les connaissances ainsi acquises sont également censées pouvoir être utilisées dans l'enseignement.

L'autre projet tente de développer des méthodes pour le contrôle des objectifs d'apprentissage comme partie intégrante de modules d'étude des langues qui portent spécifiquement sur des domaines professionnels déterminés (« Apprentissage des langues dans un système modulaire »).

Un autre projet portant sur un thème de psycholinguistique a déjà été décrit au chapitre « Pédagogie ».

La liste des requêtes subsidiées jusqu'à fin juillet 2001 figure en Annexe I

3.2.5 Les partenaires de terrain

La contribution des partenaires de terrain et leur engagement ont été déterminants dans cette première phase de l'Action DORE. Parfois, ce sont eux qui ont été à l'origine des requêtes, le plus souvent, ils ont réservé un accueil favorable aux propositions des Écoles dans le prolongement de collaborations déjà instituées.

Qui sont-ils ? Il est intéressant de prendre connaissance de la liste des partenaires de terrain (voir annexe II). Elle permet de mettre en évidence l'ampleur et la diversité des milieux qui ont souhaité s'engager et apporter une contribution intellectuelle et matérielle à l'Action DORE. Les lecteurs qui disposent d'une bonne connaissance du système institutionnel helvétique peuvent noter la présence de grandes institutions publiques ou para-publiques, d'organismes privés disposant d'une large audience, et aussi d'associations de taille modeste, aux moyens limités.

Les échanges que nous avons pu avoir avec les milieux concernés nous ont permis de faire quelques constats susceptibles d'inspirer la poursuite de l'Action DORE.

D'abord, il semble que de nombreux milieux professionnels peuvent, à l'exemple des institutions qui ont déjà pris des initiatives, développer une culture de promotion de la recherche comme dimension déterminante de leurs activités. Les retombées de la recherche se situent au niveau d'une amélioration de la pertinence, de la qualité et de l'efficacité des pratiques, et dans la maîtrise de celles-ci par les professionnels. Il en résulte souvent aussi, une satisfaction accrue au sein de l'exercice professionnel et donc une plus grande motivation. La valorisation des connaissances produites par les recherches DORE ne saurait donc se limiter à des bénéfices directement mesurables en termes financiers. C'est particulièrement le cas dans des domaines comme la musique, les arts ou des pans entiers de l'action sociale et sanitaire, surtout ceux qui concernent les groupes sociaux les plus démunis. Notons aussi que pour certaines problématiques (par exemple de nutrition, de prévention, d'éducation, d'insertion, etc.), les résultats produisent leurs effets dans un horizon plus éloigné allant au-delà de deux ans.

Il nous paraît opportun de faire connaître les nombreuses expériences positives effectuées dans le cadre des projets DORE pour que les autorités compétentes et les bailleurs de fonds voient le bien fondé des investissements consentis dans de telles activités de recherche. Il est vrai que dans plusieurs domaines de nombreux partenaires de terrain potentiels disposent de ressources extrêmement limitées, tant sur le plan financier qu'en personnel, et que le résultat des recherches ne permet pas d'attendre des retours financiers sur investissement à court et moyen terme. C'est particulièrement le cas des groupes sociaux défavorisés : chômeurs, marginaux, groupes de malades, retraités, etc., y compris les associations qui les soutiennent. Dans ces conditions, l'évaluation de la « prestation » des partenaires de terrain mérite d'être examinée avec soin et ne saurait être comptée prioritairement en termes monétaires.

Pour le Groupe d'experts de DORE, il semble important de valoriser les initiatives qui ont déjà pu être réalisées et de tout mettre en œuvre pour développer ces formes de collaboration entre les Écoles et les partenaires de terrain. Il s'agit sans doute d'acquiescer une nouvelle culture de la recherche et de dessiner, dans la souplesse, sur la base de l'exemplarité et avec la force de la conviction, des voies nouvelles au service du projet général que le Législateur a confié aux HES.

4. Bilan

DORE est une action d'un genre nouveau, tant sur le plan national qu'international. En effet, une grande majorité des Etats membres de l'Union Européenne semble ne pas disposer encore d'une telle structure de soutien à la recherche appliquée dans le domaine des sciences sociales. Ainsi la période 2000-2001 de l'Action DORE peut véritablement être considérée comme une expérience nouvelle, un test. Lors de notre quête d'informations à ce sujet auprès des pays voisins, nos interlocuteurs ont d'emblée marqué un vif intérêt pour DORE et demandé à être informés des résultats de l'expérience. Le Groupe d'experts, conscient de la nouveauté de la situation, a dû conduire simultanément plusieurs types d'activités afin de développer l'Action DORE. Il a notamment fallu :

- expliciter son champ d'action et ses objectifs ;
- préciser les modalités de sa mise en œuvre ;
- faire connaître le projet ;
- accueillir les requêtes ;
- dialoguer avec les requérants ;
- proposer des réorientations et l'amélioration de certaines requêtes ;
- distribuer les ressources ;
- commenter les rapports intermédiaires ;
- prendre position sur les rapports finaux.

L'Action DORE était marquée, au départ, par de nombreuses incertitudes inhérentes à son caractère novateur : quelles institutions et combien de personnes (requérant-e-s, partenaires de terrain) allaient décider d'entrer dans cette démarche ? Quels seraient les problèmes à surmonter, les obstacles à écarter dans un laps de temps réduit ? Quelle serait la qualité des résultats disponibles dans un secteur dont on disait qu'il a « beaucoup à apprendre » et dont on savait qu'il était traversé par d'importantes différences en termes de traditions, tant dans les pratiques que dans la recherche. C'est là que se reflètent toute la complexité et le défi relevé par DORE : du travail social à la branche artistique, tous les domaines concernés sont d'une extrême diversité, avec de grandes variations selon les régions, et ne présentent parfois que peu de points communs. Le Groupe d'experts, en fixant ses critères d'évaluation, a tenté de tenir compte de cette diversité tout en essayant de construire un cadre commun à tous les domaines. Cela n'a pas été toujours facile et nécessitera sans doute encore quelques ajustements.

Devant le bilan très positif de ces deux années, le Fonds national suisse pour la recherche scientifique et la Commission pour la technologie et l'innovation ont décidé de prolonger l'Action pour une durée de deux ans. Ils ont ainsi octroyé un crédit supplémentaire de trois millions de francs à DORE pour les années 2002 et 2003.

L'Action DORE s'est développée en réponse au postulat de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture mentionné dans l'introduction de ce rapport. Elle a démontré l'intérêt et le succès de la mise en commun de l'expérience des deux institutions, FNS et CTI, à qui elle a été confiée. La collaboration a été fructueuse : DORE répond avec un succès, sans doute même plus large qu'escompté, à de réels besoins. Il faut admettre cependant qu'au quotidien, le cumul des contraintes administratives de deux institutions différentes impose, une charge de travail supplémentaire non négligeable. Quant à la question relative à l'ampleur des moyens qu'il faudrait affecter à cette mission, nous attendons des expériences qui seront conduites dans les deux années à venir (2002 et 2003) des renseignements, précieux puisque l'Action DORE va vraisemblablement connaître de nouveaux développements et que le dialogue avec les équipes de recherche est appelé à se poursuivre.

Annexe I

Liste 2

Recherches subsidiées jusqu'à fin juillet 2001

(ordre de présentation par types d'écoles et ordre d'acceptation des requêtes)

1. Comment évaluer la charge de travail en service social (travail social)
2. Les conséquences de l'article 10, lettre d, de la Loi fédérale sur le séjour et l'établissement des étrangers (LSEE) pour les personnes à la charge de l'aide sociale (travail social)
3. Promotion de l'information sociale en Suisse latine (travail social)
4. Les formes de la responsabilité paternelle, une approche de l'expérience subjective de la paternité (travail social)
5. La question de l'altérité dans l'accueil psychosocial des migrants (travail social)
6. Die Integration von ausländischen Neuzuzügern im Quartier (travail social)
7. Le travail socio-éducatif auprès de personnes adultes ayant un handicap mental ou souffrant de troubles psychiatriques sévères : analyse de pratiques quotidiennes et de la rationalité des acteurs du terrain" (travail social)
8. Les processus de conduite de projets apportant des réponses novatrices à des besoins sociaux émergents (travail social)
9. Die Winterhilfe Schweiz - Arbeitsweise, Leistungen und Nachhaltigkeit ihrer individuellen Sozialhilfe (travail social)
10. Evaluation de l'effet du traitement en ergothérapie auprès d'enfants : quels sont les outils pertinents ? (travail social)
11. Convivenza multiculturale : Chiasso città aperta (travail social)
12. Partizipation im quartier - Das Beispiel "Quartierkommission Länggasse" in Bern (travail social)
13. Konzept zur Berichterstattung im Rahmen der kantonalen Heimaufsicht im Kinder- und Jugendbereich im Kanton St. Gallen (travail social)
14. Programmentwicklung im Bereich der Mütter- und Väterberatung- ein Beitrag zur Präventions- und antizipatorischen Evaluationsforschung (travail social)
15. Kosten-Nutzen-Analyse betrieblicher Sozialarbeit (travail social)
16. Enquête sur la situation des travailleurs sociaux (éducatrices et éducateurs spécialisés et maîtresses et maîtres socio-professionnel(le)s) dans les institutions et les organismes spécialisés de Suisse romande (travail social)
17. Peergruppenorientierte Präventions - und Interventionskonzepte der Jugendhilfe in der Schule (travail social)
18. Entwicklung von Evaluations- und Qualitätsmanagementsinstrumenten für das Pilotprojekt, "Caritas-Fachstelle Gesundheit und Integration" (Caritas Schweiz) (travail social)
19. Payement des frais dentaires pour les personnes nécessiteuses en Suisse romande (travail social)
20. Spielbankengesetzgebung und "Selbstheilung" von der Spielsucht - Ausstiegsbedingungen und Behandlungswiderstände als Grundlage für Sozial- und Behandlungskonzepte (travail social)
21. Weiterentwicklung der schweizerischen Vormundschafts-Statistik (travail social)
22. Risikolagen von sozialhilfeabhängigen Jugendlichen und Möglichkeiten der Arbeitsmarktintegration (travail social)
23. Kommunale Jugendpolitik im Kanton Thurgau (travail social)
24. Les pratiques des travailleurs sociaux dans l'intervention en réseau secondaire : étude sur des situations de crise dans le domaine de la petite enfance (travail social)
25. Quelles réponses des travailleurs sociaux fribourgeois donnent-ils aux situations de travail ressenties comme "violentes" ? (travail social)
26. Der Beitrag von Angehörigen an die psychogeriatrische Grundversorgung von dementierenden Patienten (travail social)

27. Gestion de l'espace personnel et relationnel en psychomotricité auprès de patients psychiatriques adultes (travail social)
28. Evaluation neuer Wohnsiedlungen- Kraft Werk 1 und Regina-Kägi-Hof in Zürich (travail social)
29. Evaluation und Projektentwicklung Therapiezentrum für Folteropfer (travail social)
30. Education de rue sur le territoire de la commune de Sion - Etat des lieux de l'axe jeunes (travail social)
31. AYENT-REVISITE : recherche Action sur la dynamique historique d'une collectivité alpine (travail social)
32. Les entreprises sociales en Suisse : caractéristiques et conditions de "développement" (travail social)
33. Analyse des besoins des personnes handicapées physiques graves dans le Valais romand (travail social)
34. Adaptation et études de faisabilité d'un programme de prévention des violences dans les relations amoureuses auprès des adolescent-e-s en Suisse (travail social)
35. La santé des travailleurs sociaux en Suisse romande ; les risques du métier. Méthode d'analyse pour appréhender les conditions de travail de ces professionnels (pénibilité, stress, burnout, etc.) (travail social)
36. Significations de l'expérience de réconfort pour l'adulte hospitalisé dans un service de médecine et pour l'infirmière qui en prend soins. Etude phénoménologique (santé)
37. Représentations que les professionnels de la santé et du social ainsi que les patients et leur entourage se font des situations dites "lourdes" dans les structures de maintien à domicile (santé)
38. Point de vue des différents acteurs (patients, entourage, soignants et travailleurs sociaux) lors de la décision de retour à domicile de patients hospitalisés nécessitant des soins à domicile (santé)
39. Mise en évidence des processus de coopération et d'échange à propos du travail à réaliser par les infirmières dans des services hospitaliers (santé)
40. Communication entre soignants et patients migrants : quels moyens pour quelle efficacité ? Quelle responsabilité pour le personnel infirmier ? Quelle variation selon les services (santé)
41. Les personnes âgées atteintes de troubles démentiels en établissement médico-social (EMS) : défis quotidiens pour les soignants (santé)
42. Mesures prospectives de la dépense énergétique et du bilan azoté afin d'établir des "cibles nutritionnelles" journalières dans une unité de soins intensifs de pédiatrie (santé)
43. Mesure des prestations soignantes dans le système de santé (santé)
44. Point de vue de la personne âgée et de ses proches sur leur participation à la prise de décision concernant la sortie d'un Centre de traitement et de réadaptation (santé)
45. L'évaluation de l'état nutritionnel de patients gériatriques institutionnalisés par des mesures de composition corporelle simples : Elaboration d'une procédure efficace applicable dans les lieux de soins (santé)
46. Besoins en soins palliatifs qui pourraient être couverts par le réseau de soins palliatifs (santé)
47. Pratiques et représentations des langues des élèves en classes de préformation dans une école du secteur tertiaire (Projet ESTER) (pédagogie)
48. Eveil à la solidarité locale/européenne (pédagogie)
49. Projekt "Gebärdenschrift" für die Deutschschweizerische Gebärdensprache (pédagogie)
50. Séquences didactiques pour l'expression orale et écrite : analyse et présentation vidéo (pédagogie)
51. Typologie und Funktionalität von multimedialen und interaktiven Kinder- und Jugendmedien mit fiktionalen Inhalten : Nutzungsmöglichkeiten in der Schule und zuhause (pédagogie)
52. Evaluation d'un dispositif d'enseignement et d'apprentissage continu impliquant des élèves de 8e année en difficulté de lecture (pédagogie)
53. Elaboration d'un modèle de coordination des décisions relatives aux élèves dits ingérables, destiné à éviter leur exclusion de l'école (pédagogie)
54. Nutzung und Bewertung intranet-basierter Praxisunterstützung bei Junglehrpersonen (pédagogie)
55. Musik und ihre Wirkfaktoren in Heilritualen (musique et théâtre)

56. Mastery through Imitation or what do musicians learn by imitating interpretations ? (musique et théâtre)
57. LIST Lexicon of instrumental sound techniques (musique et théâtre)
58. Systematische anatomisch-physiologische Untersuchung von Holzbläsern zur Erstellung eines Programms zur Prophylaxe und Therapie von Spielschäden (musique et théâtre)
59. Position et production de l'artiste dans un contexte périurbain (arts)
60. Sepulkraldesign in der Modellregion Bern (arts)
61. Das Menschenbild als kulturelles Konstrukt. Zur visuellen Repräsentation und Rezeption anonymen Menschen in Schweizer Tageszeitungen (arts)
62. Netzkunst - online und im Museum (arts)
63. Automatische Term-Extraktion aus mehrsprachigen Korpora (linguistique appliquée)
64. Sprachenlernen im Baukastensystem (linguistique appliquée)

Annexe II

Liste 3

Les partenaires de terrain et les partenaires scientifiques des recherches subsidiées jusqu'au 31 juillet 2001

- 4 Action Bénévole Vaud, association pour l'étude et la promotion de l'action bénévole, Lausanne
- 5 Action éducative en milieu ouvert, Sion
- 6 Allgemeine Baugenossenschaft Zürich
- 7 Alzheimer Forum Schweiz, Zürich
- 8 Amt für Berufsbildung und Berufsberatung Basel Stadt
- 9 Amt für Jungs- und Sozialhilfe des Stadt Zürich, Jugendberatung Zürich-City
- 10 Amt für Mittel- und Hochschulen, Solothurn
- 11 Amt für Soziokultur der Stadt Zürich
- 12 Appartenances, Lausanne
- 13 Association Alzheimer Suisse, Yverdon-Les-Bains
- 14 Association Lire et Ecrire, groupe "prévention de l'illettrisme", Neuchâtel
- 15 Association Réalise, Genève
- 16 Association Release - Fribourg
- 17 Association Romande des Maîtres d'ateliers Socio-Professionnels, Yverdon-Les-Bains
- 18 Association romande et tessinoise des institutions d'action sociale, Yverdon-Les-Bains
- 19 Association suisse de politique sociale, Berne
- 20 Association Suisse des Ergothérapeutes, Zürich
- 21 Association Valais de Cœur, Sion
- 22 Auberge de l'Europe, Ferney-Voltaire, France
- 23 Bau- und Wohngenossenschaft Kraft Werk 1, Zürich
- 24 Bereich Migration, Abteilung Integration, Luzern
- 25 Berner Fachhochschule, Kommission für angewandte Forschung und Entwicklung, Bern
- 26 Bundeskanzlei, Bern
- 27 Bureau de l'égalité entre hommes et femmes, Fribourg
- 28 Bureau de recherche en sciences sociales, Neuchâtel
- 29 Cantaluppi & Software and Consulting, Zürich
- 30 Capo Rete Due : Radio della Svizzera Italiana, Lugano-Besso
- 31 Caritas - Jura, Delémont
- 32 Caritas Suisse, Lucerne
- 33 Centre action et santé de la Jonction, Genève
- 34 Centre de Contact Suisses-Immigrés, Genève
- 35 Centre de formation professionnelle et sociale du Château de Seedorf, Noréaz
- 36 Centre de loisir du Jura, Fribourg
- 37 Centre de loisir du Schoenberg, Fribourg
- 38 Centre de santé de la ville de Fribourg
- 39 Centre d'éducation à la santé de la CRF, Fribourg
- 40 Centre de soins palliatifs "François-Xavier Bagnoud", Sion
- 41 Centre Hospitalier Universitaire Vaudois, institut universitaire de Médecine sociale et préventive, département de médecine interne, Lausanne
- 42 Centre Hospitalier Universitaire Vaudois, service de psychiatrie de liaison, Lausanne
- 43 Centre Hospitalier Universitaire Vaudois, soins intensifs de pédiatrie, Lausanne
- 44 Centre Hospitalier Universitaire Vaudois, unité de nutrition clinique, Lausanne
- 45 Centre médico-social de Sion

- 46 Centre médico-social régional Sion-Hérens-Contthey
- 47 Centre neuchâtelois de Formation aux Professions de la Santé, La Chaux-de-Fonds
- 48 Centre scolaire des Terreaux, Neuchâtel
- 49 Centre social protestant Vaud (La Fraternité), Lausanne
- 50 Centre social régional Nyon-Rolle, Nyon
- 51 Centre Universitaire de Traitement et de Réadaptation Cevey-Sylvana, Epalinges
- 52 CESAR, Fondation pour un centre de santé régional de la Béroche et Bevaix, St-Aubin - Sauges
- 53 CIFERN, Genève
- 54 Clinique de Gériatrie Ste-Claire, Sierre
- 55 Clinique psychiatrique de Bellelay
- 56 CLS Corporate Language Services AG, Zürich
- 57 Collège de Delémont
- 58 Collège des Platanes, Bienne
- 59 Coltène AG, Altstätten
- 60 Commune d'Ayent
- 61 Comune di Chiasso, Ufficio Previdenza sociale, Chiasso
- 62 Conférence FRAJI-CRDIE, Dombresson
- 63 Conservatorio della Svizzera Italiana, Lugano
- 64 Crédit Suisse Finance et Services, Zürich
- 65 Croix-Rouge fribourgeoise, Fribourg
- 66 Departement für Inneres und Militär des Kantons St-Gallen, Amt für Soziales, St. Gallen
- 67 DFJ/Seneps Vaud, Lausanne
- 68 École du secteur tertiaire, centre de formation intercommunal des Montagnes, La Chaux-de-Fonds
- 69 École secondaire de La Chaux-de-Fonds
- 70 École supérieure des beaux-arts, Haute École d'Art visuel, Genève
- 71 Ecureuils, Fondations- Maisons d'enfants gérées par l'Hospice Général, Collonges/Bellerive
- 72 Ensemble hospitalier de la Côte, Hôpital de Morges
- 73 Erziehungsdepartement des Kantons St-Gallen
- 74 Espace de Vie infantine, Uni Mail, Genève
- 75 Etablissement médico-social "Fondation-Louis-Boissonnet", Lausanne
- 76 Etablissement médico-social "Home du Glarier", Sion
- 77 Etablissement médico-social "La Clef-des-Champs", Essertines-sur-Rolle
- 78 Etablissement médico-social "Le Christ-Roi", Lens
- 79 Etablissement médico-social "Le Home", Pully
- 80 Etablissement médico-social "Le Marronnier", Lutry
- 81 Etablissement médico-social "Les 4 Saisons", Gland
- 82 Etablissement médico-social "Primeroche", Prilly
- 83 Ethnologisches Seminar, Universität Basel
- 84 Europäisches Institut für Bewegungsphysiologie, München
- 85 Fachstelle für Stadtentwicklung der Stadt Zürich
- 86 Fédération d'aide et de soins à domicile, Service de Delémont et environs
- 87 Fédération des services d'aide et de soins à domicile, Carouge
- 88 Fédération Romande des Travailleurs de l'Education Spécialisée, La Chaux-de-Fonds
- 89 Fondation Claire-Logis, Delémont
- 90 Fondation d'aide et de soins à domicile du Val-de-Ruz, Cernier
- 91 Fondation des services et de soins à domicile, Carouge
- 92 Fondation du Nant, Corsier/Vevey
- 93 Fondation médico-sociale, zone sanitaire IV, Nyon
- 94 Fondation pour l'animation socio-culturelle lausannoise, Lausanne

- 95 Fondation Profa, Service de consultation de planning familial et de grossesse, Lausanne
- 96 Fonds Jeunesse, Département de l'instruction publique de Genève
- 97 Fonoteca Nazionale Svizzera, Lugano
- 98 Foyer bourgeoisial (foyer des Bonnesfontaines), Fribourg
- 99 Foyer "Les Planchettes", Porrentruy
- 100 Gemeinde Bern, Direktion Hochbau, Stadtgrün und Energie (Friedhofverwaltung), Bern
- 101 Groupement Interventions Infirmiers, La Chaux-de-Fonds
- 102 GS-MEDIA, Zürich
- 103 Hebammenschule Ausbildungszentrum Insel, Bern
- 104 Hochschule für technick- und Architektur Luzern, Horw
- 105 Home de la vallée de la Jogne, Charmey
- 106 Home "La promenade", Delémont
- 107 Home "La Résidence", Le Locle
- 108 Home "La Roseraie", St-Imier
- 109 Home "Le Foyer", La Sagne
- 110 Home médicalisé de la Broye, Résidence Les Lilas, Domdidier
- 111 Home médicalisé d'Humilimont, Marsens
- 112 Hôpital Cantonal de Fribourg
- 113 Hôpital Cantonal de Genève, Département de gynécologie et obstétrique
- 114 Hôpital Cantonal de Genève, Direction des soins infirmiers, Genève
- 115 Hôpital communal de La Chaux-de-Fonds
- 116 Hôpital de Gravelone, Unité de soins palliatifs, Sion
- 117 Hôpital de la Béroche, St-Aubin
- 118 Hôpital de l'enfance, Lausanne
- 119 Hôpital du Jura Bernois, St-Imier
- 120 Hôpital du Sud fribourgeois, site de Billens
- 121 Hôpital psychiatrique cantonal de Marsens
- 122 Hôpital psychiatrique cantonal - CPG Centre des Ormes, Boudry
- 123 Hôpital psychiatrique cantonal de Perreux, Clinique Psychiatrique, Boudry
- 124 Hôpital régional de Delémont
- 125 Hôpital Saint Loup, Pompaples
- 126 Hôpital St-Joseph et home St-Vincent, Saignelégier
- 127 Hôpitaux de la Ville "Les Cadolles", Neuchâtel
- 128 Hôpitaux Universitaires de Genève
- 129 Hôpitaux Universitaires de Genève, Département de psychiatrie, Chêne-Bourg
- 130 Hôpitaux Universitaires de Genève, Service de Médecine interne de l'Hôpital Beau-Séjour
- 131 Hospice général, Genève
- 132 Hull's School of Languages, Zürich
- 133 Initiative für Praxisforschung, Höhere Fachschule für anthroposophische Pädagogik, Bellach
- 134 Institut für Lehrerinnen- und Lehrer Bildung der Universität Bern in Biel
- 135 Institut romand de recherche et de documentation pédagogique, Neuchâtel
- 136 Institut Universitaire *Ages et Générations*, Sion
- 137 Institut universitaire d'études du développement, Genève
- 138 Jugendkommission des Kantons Thurgau, Bischofszell
- 139 Jugendsekretariat der Stadt Winterthur
- 140 Kantonale Lehrerinnen- und Lehrerseminar, Mariaberg, Rorschach
- 141 Kantonale Gehörlosenschule Zürich
- 142 Kantonale Jugendkommission Thurgau, Bischofszell
- 143 Keystone Pressefoto- und Bildagentur, Zürich

- 144 Konferenz der kantonalen Vormundschaftsbehörden, Aarau
- 145 Koordinationsstelle der Klubschulen Migros, Zürich
- 146 L'Espérance, Institution médico-éducative, Etoy
- 147 La Traversée, Fribourg
- 148 Maison de santé de Préfargier - Clinique Psychiatrique, Marin
- 149 Maison des jeunes l'Eclipse, Genève
- 150 Migros Genossenschaft TI, Lugano
- 151 MOVIS AG, Zürich
- 152 Musée d'art moderne et contemporain, Genève
- 153 Museum für Kommunikation, Bern
- 154 Nidwaldner Museum, Stans
- 155 Oekumenische Kirchgemeinden Klosters, Serneus
- 156 Œuvre Suisse d'Entraide Ouvrière, Sion
- 157 Pädagogische Hochschule Zürich, vertreten durch das Pestalozzianum (Forschung und Entwicklung)
- 158 Pro Senectute Valais, Sion
- 159 Quartierkommission Länggasse, Bern
- 160 Radix-Svizzera italiana, Lugano
- 161 Royal College of Music, London, England
- 162 Schulamt Stadt Bern
- 163 Schulgemeinde Arbon TG
- 164 Schulgemeinde Bülach ZH Schulhaus Böswiesli
- 165 Schulgemeinde Rorschach
- 166 Schweizer Musik Syndikat, Murten
- 167 Schweizerisches Jugendbuch-Institut, Zürich
- 168 Schweizerisches Rotes Kreuz, Bern
- 169 Secrétariat pour les réfugiés, Bienne
- 170 Service d'insertion professionnelle, Office cantonal de l'emploi, Genève
- 171 Service de l'enseignement enfantin, primaire et secondaire / Département de la Formation et de la Jeunesse, Lausanne
- 172 Service de la Santé publique, Médecin cantonal, Delémont
- 173 Service de prévoyance et d'aide sociales, Département de la santé et de l'action sociale (Etat de VD), Lausanne
- 174 Service des tutelles et curatelles de la Ville de Fribourg
- 175 Service pour la promotion de l'égalité entre hommes et femmes, Carouge
- 176 Service social du district de la Broye, Estavayer-le-lac
- 177 Sierre région, Office régional de promotion économique- ORPE, Sierre
- 178 Soccorso Operaio Svizzero, Servizio rifugiati, Locarno
- 179 Société de développement de Sierre
- 180 Société suisse d'odonto-stomatologie, Lausanne
- 181 Stiftung Mariaberg, Goldach
- 182 Swiss Casinos - Sozialbeirat, Zürich
- 183 Theaterhaus Gessnerallee, Zürich
- 184 Typografische Monatsblätter, Zürich
- 185 Unité d'accueil Thérapeutique de la Riponne, Lausanne
- 186 Unité spécialisée en toxicomanie, Fribourg
- 187 Università della Svizzera Italiana, Lugano
- 188 Universität Zürich, Musikwissenschaftliches Institut, Zürich
- 189 Université de Genève, Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education
- 190 Université de Lausanne, Unité de recherches contemporaines

-
- | | |
|-----|--|
| 191 | Université Laval, Faculté des sciences infirmières, Québec, Canada |
| 192 | Université Lumière Lyon II, UFR de Psychologie, Bron Cedex, France |
| 193 | University of New Hampshire, Family Research Laboratory, Durham, NH, USA |
| 194 | Visarte, Zürich |
| 195 | Vormundschaftsbehörde BS, Basel |
| 196 | Winterhilfe Schweiz, Zürich |
| 197 | Xerox Professional Services, Zürich |

contacts

Brigitte Arpagaus
Secrétariat DORE
Fonds national suisse de la recherche scientifique
(FNS)
Wildainweg 20, case postale
3001 Berne
téléphone 031 308 23 29
e-mail barpagaus@snf.ch

Deniz Gyger
Institut de Psychologie
Faculté des Lettres et des Sciences Humaines
Université de Neuchâtel
Espace Louis Agassiz 1
2000 Neuchâtel
téléphone 078 854 60 79
e-mail deniz.gyger@unine.ch

le site web de DORE
www.snf.ch/fr/fop/spe/spe_dor.asp